

Société

## Violences, trop-plein de normes... Quand les maires baissent les bras

Entre réglementations délirantes et administrés parfois difficiles, les élus locaux n'en peuvent plus, explique le journaliste Luc Chatel dans un livre-enquête paru jeudi.

Par Léo Lagniez

Publié le 25/04/2024 à 16h30



D'après une étude du Cevipof, près de 70 % des maires français disent avoir été victimes d'incivilités en 2023, soit 16 % de plus qu'en 2020. © ANDBZ/ABACA

Temps de lecture :  
5 min



Des histoires d'élus locaux condamnés à cause de lois mal pensées, ce n'est pas ce qui manque en France. En témoigne la condamnation en 2021 de Dominique Cap, maire de Plougastel-Daoulas dans le Finistère. Son tort ? Ne pas être sorti de la salle au moment du vote d'une subvention au profit d'une association sportive qu'il coprésidait. Tout est parti d'une plainte d'**Anticor**, une association anticorruption, pour non-respect du déport, un mécanisme prévu par la loi de 2013 sur la transparence de la vie publique, obligeant un élu à ne pas prendre part à une délibération municipale qui porte sur une association qu'il dirige.

### LE POINT DU SOIR

*Tous les soirs à partir de 18h*

Recevez l'information analysée et décryptée par la rédaction du Point.

S'inscrire

Résultat : 9 000 euros d'amende dont 1 500 euros avec sursis. « Je ne m'attendais pas à être condamné pour avoir organisé une course de vélo pour des enfants. Hélas, nous sommes entrés dans la machine à broyer », s'attriste l' élu, cité par Luc Chatel dans son livre *Qui veut la peau des maires de France ?* (Éd. Le Cherche Midi).

## Une normativité étatique qui pose problème

Dans une analyse fine de la vie politique locale dans la métropole, le journaliste met en avant « l'absurdité d'un système », celui d'un État « hostile » qui multiplie les règlements et les lois, face à des maires laissés au dépourvu. Des normes plus nombreuses, des délais plus serrés, un risque de condamnation accru... Le mandat de maire ne semble plus faire rêver, tant les élus croulent sous les normes.

---

**À lire aussi :** [Propos antisémites et lourdeurs administratives : un maire du Rhône démissionne](#)

---

Car en France, les maires sont soumis à un nombre de lois trop élevé. Sur la seule année 2022, pas moins de 1 786 décrets réglementaires et 8 077 arrêtés réglementaires ont été publiés, selon la « statistique de la norme », un indicateur de l'évolution normative publié sur le site Légifrance par le gouvernement, sur lequel s'appuie le journaliste.

Des chiffres impressionnants auxquels s'ajoute la multiplication des domaines dans lesquels interviennent ces normes : handicap, environnement, économie, démocratie participative... Aucun secteur de la vie communale française n'échappe à la normativité étatique. D'après Luc Chatel, la multiplication des normes résulterait d'une « croyance quasi mystique dans la norme miraculeuse qui protégerait, voire guérirait ».

Pour les élus, en premier lieu les parlementaires, les décrets et les règlements apparaîtraient comme le meilleur moyen de donner l'illusion de prendre des décisions dans l'intérêt général, poussant le citoyen à croire que la norme pourrait être un « médicament ». Un remède qui semble pourtant loin de résoudre les nombreux problèmes des communes de France.

## Application souvent irréalisable

Si encore le seul problème des normes était leur nombre... Mais à la quantité vient s'ajouter la complexité. La réelle difficulté du système normatif français réside dans l'application des règlements, dont les premières victimes sont les petites communes, qui doivent mettre en œuvre des normes nombreuses et complexes, avec des moyens souvent très limités. En se penchant sur le quotidien de ces élus locaux, Luc Chatel souligne la déconnexion entre l'État et ses communes, dont les particularités ne sont pas prises en compte.

---

**À lire aussi :** [P. Agriculture : « Le poids des normes est une maladie française »](#)

---

La loi Handicap de 2005 en est un exemple révélateur. Alors qu'elle faisait consensus au sommet de l'État quant à son bien-fondé pour améliorer la situation des personnes à mobilité

réduite, son application concrète s'est révélée incroyablement contraignante. « Les obligations imposées aux maires, notamment en matière de voirie et d'accessibilité des établissements recevant du public, se sont révélées pour beaucoup parfaitement irréalisables », écrit Luc Chatel.

« Par exemple, l'obligation d'avoir des trottoirs d'une largeur de 1,40 mètre ne sera pas vécue de la même façon par une petite commune rurale que par une métropole », ajoute l'auteur, qui explique que là où les grandes municipalités comptent sur un financement important, les plus petites compensent leur manque de moyens par une entraide accrue entre habitants.

## Les maires, victimes de la violence citoyenne

5 août 2019, Jean-Mathieu Michel, 76 ans, maire de Signes, est mortellement écrasé par un habitant de sa commune en essayant de l'empêcher de verser des déchets sur un terrain municipal. 9 décembre 2021, Bernard Aurisset, maire de Ledoux à 63 ans, se retrouve la tête contre le sol, visage en sang, frappé par un habitant de la municipalité sous le regard effrayé de ses petits-enfants.

Des maires qui se font agresser par les habitants de leur commune, le livre de Luc Chatel en regorge. La multiplication et la complexification des normes par l'État ne sont pas la seule difficulté à laquelle doivent faire face les maires. Cela rendrait leur mandat trop facile. Depuis plusieurs années, **les élus locaux sont exposés à une violence allant crescendo**. D'après une étude du Cevipof citée par le journaliste, « près de 70 % d'entre eux disent avoir été victimes d'incivilités en 2023, soit 16 % de plus qu'en 2020 », évoque-t-il.

---

**À lire aussi :** Loire : le maire de Firminy agressé après avoir tenté de stopper un rodéo urbain

---

« La seule chose qui attend le maire, c'est une balle dans la tête », proclamait un habitant de Callac, cité par l'auteur, au maire de la commune, Jean-Yves Rolland, en opposition à la construction d'un centre d'accueil pour réfugiés. Agressions physiques et menaces de mort, voilà le quotidien des maires de France aujourd'hui.

## Une disparition des communes ?

« Pendant longtemps, le mandat de maire pouvait se résumer en deux mots : passion et vocation. Aujourd'hui, ce sont deux autres termes qui le désignent : agressions et démissions. » Luc Chatel ouvrait son récit par un constat bien pessimiste, mais malheureusement réaliste.

Depuis 2020, 450 maires démissionnent chaque année. Face à l'accentuation de la violence citoyenne et un État qui édicte des normes de plus en plus déconnectées de la vie politique locale, pour les élus communaux, la passion laisse la place à l'obligation. Celle de tenir, encore un peu, pour assurer l'avenir des villes et des villages de France. Mais cela ne durera pas éternellement.

*Qui veut la peau des maires de France ?* de Luc Chatel, aux éditions Le Cherche Midi, 18,90 €.

## Un avis, un commentaire ?

Partagez votre opinion avec les autres membres du Point.

S'abonner

Ce service est réservé aux abonnés. [S'identifier](#)

---

### Commentaires (4)

**LECHTI2011B** 25-04-2024 • 22h06

Merci à Hollande pour son non cumul des mandats et à la macronie de l'avoir conservé se déconnectant de la réalité de terrain et pensant meilleurs que les autres.

Pourtant j'aime beaucoup Plougasdel Daoulas pour ses fraises, sa boulangerie, sa grotte conservée à l'abri de tous pour conserver ce patrimoine exceptionnel, ses rives de l'Elorn... De bon souvenirs...

[Lire moins](#)

---

**ALT** 25-04-2024 • 19h47

À dojom : S'il n'y avait que les « associations qui portent plainte » !

Hélas, tout l'article évoque des problèmes bien plus graves.

[Lire moins](#)

---

**Jelobre** 25-04-2024 • 19h45

On en est à 27 normes par jour, y compris week-ends et jours fériés, et 38 normes par jour ouvrable (5 jours x 52 semaines)... Apparemment, l'administration, tout au moins dans sa fonction normative, tourne à plein régime ! On aimerait bien qu'il en soit de même dans ses autres fonctions...

[Lire moins](#)

---

**dojom** 25-04-2024 • 18h00

Honteux ces associations qui s'en prennent aux maires pour se faire des sous et les juges marchent dans la combine !

---

## L'INFO EN CONTINU

21H50 - Femmes-hommes, la grande défiance

19H47 - Numéro inconnu : les Français décrochent de moins en moins leur...

19H19 - Hyperconnexion, stress, sédentarité : les nouveaux défis de la...

 **Le Point**



S'abonner

Toute l'actualité Société



Rejoignez  
les esprits libres

1€ | le 1<sup>er</sup> mois  
sans engagement

S'abonner

## LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION

**P.** Européennes 2024 : le quitte ou double de Emmanuel Maprouit



**P.** L'extrême droite allemande secouée par des affaires d'espionnage



**P.** Procès de Trumpet : gros sous, enfant illégitime et presse de caniveau



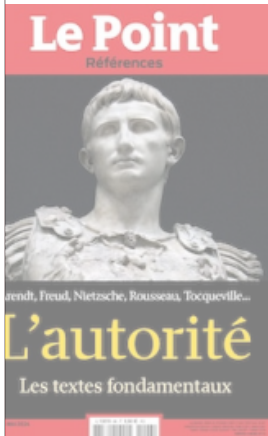
## LES PLUS LUS

**1** Pourquoi les versions 4K UHD de « Aliens », « Abyss » et « True Lies » font hurler les fans au scandale ?

**2** Les indiscrets : Marine Le Prout compte sur sa nièce Marion Maréchal

### 3 Ce mathématicien a gagné 14 fois au loto

#### NOS HORS-SÉRIES



Mercredi 3 avril 2024

[Voir les hors-séries](#)



#### LE CLASSEMENT DES HÔPITAUX



**P. EXCLUSIF.** Les tableaux d'honneur 2021 des hôpitaux et cliniques

**P.** Palmarès des hôpitaux : un professeur de médecine dénonce la censure

[Trouver le meilleur hôpital](#)

# Le Point

Consultez toute l'actualité en France et dans le monde sur *Le Point*, suivez les informations en temps réel et accédez à nos analyses, débats et dossiers.

## LES UNIVERS



Le Point Montres



Le Point Vin



Le Point Auto



Le Point Pop



Le Point Afrique



Euréka

## LIRE LE POINT

[Abonnement](#)

[L'édition de la semaine](#)

[La boutique](#)

[L'application mobile](#)

[Les newsletters](#)

## À PROPOS

[Expérience Le Point](#)

[Tutoriel Vidéo](#)

[Publicité](#)

[Le Point Stories](#)

[Nous sommes OJD](#)

[Les forums du Point](#)

## LIENS UTILES

[Nous contacter](#)

[Nos journalistes](#)

[Archives](#)

[Le Point pour les déficients visuels](#)

[FAQ](#)

[Abonnements](#)

[Plan du site](#)

## LES SERVICES

[Cours de langues](#)

Forfait mobile  
Comparateur PER  
Comparateur VPN  
Code promo lastminute.com  
Code promo C&A  
Code promo Emirates  
Code promo Bleu Bonheur  
Code promo SFR

SUIVEZ-NOUS



---

[Portail de la transparence](#) - [Mentions légales](#) - [CGU](#) - [CGV](#) - [Conditions générales d'un compte client](#) - [Charte de modération](#) -  
[Politique de protection des données à caractère personnel](#) - [Gérer mes cookies](#)